

Priorisation des demandes relatives à l'application du règlement d'immeuble

Priorité

1

La sécurité du ou de la locataire est compromise
Risque immédiat pour la sécurité du ou de la locataire de l'immeuble

2

La situation expose le ou les locataires à des risques pour leur santé et/ou leur sécurité

3

L'état du logement ou son utilisation présente des risques pour l'intégrité du bâtiment

Utilisation des lieux à des fins autres que résidentielles

4

Le comportement d'un locataire brime la jouissance paisible des lieux loués

5

Autres dispositions du règlement d'immeuble



Office d'habitation
Brome-Missisquoi